

puis envoyées par voie postale recommandée ou par Rapid-poste ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'ATCT contre récépissé à l'adresse sus-indiquée, conformément aux dispositions de l'article 9 du cahier des charges, et ce, dans une enveloppe extérieure fermée, scellée ne comportant que la mention suivante :

Monsieur le directeur général de l'ATCT
«Ne pas ouvrir – Appel d'offres à procédures simplifiées N026/2017
«La fourniture, l'installation et la mise en service d'une solution de communication sur IP pour l'ATCT.»

Les offres doivent parvenir au plus tard le **mardi 30 janvier 2018**, à 10h00 (le cachet du bureau d'ordre de l'ATCT fait foi).
 L'ouverture des plis sera publique et se tiendra le **mardi 30 janvier 2018** à 10h30 au siège de l'Agence tunisienne de coopération technique (seuls les soumissionnaires ou leurs représentants, moyennant une délégation, y sont admis).

6010



Appel d'offres N°05/2017

L'hôtel Sheraton sis à l'avenue de la Ligue Arabe, Belvédère - 1002 Tunis lance un appel d'offres pour la confection des uniformes de son personnel.

Les fournisseurs intéressés peuvent prendre connaissance du dossier d'appel d'offres et le retirer tous les jours ouvrables, pendant l'horaire administratif, à la Direction des achats de l'hôtel, moyennant le paiement d'un montant de **50 DT** en espèces non remboursable et ce à compter du lendemain de la date de parution du présent avis.

Les offres doivent être placées dans une enveloppe scellée portant la mention «Ne pas ouvrir – Appel d'offres n°5/2017». A l'attention de M. le directeur général de l'hôtel Sheraton - Tunis. La réception des offres s'effectue à la direction générale de l'hôtel contre décharge et demeurant fermées jusqu'au moment de leur ouverture.

La date limite de réception des offres est fixée au **15/01/2018 à 16h00**.

Les plis seront ouverts le **19/01/2018** à la Direction générale de l'hôtel.

Toute offre ne respectant pas les conditions précitées ainsi que le contenu du cahier des charges sera rejetée.

S170015002

CONDOLEANCES

Le directeur général et l'ensemble du personnel du Centre d'études et de recherche des télécommunications (CERT) présentent leurs sincères condoléances à la famille de leur collègue Hatem Bousrih suite au décès de son cher et regretté père, le **lundi 25 décembre 2017**.

Que Dieu le Tout-Puissant lui accorde Son infinie Miséricorde et l'accueille dans Son éternel Paradis.

A la mémoire de notre cher et regretté



Mokhtar GASMI
(décédé le 27/12/2008)

Neuf ans déjà ! Sans toi, avec larmes, chagrin et souffrance. Triste et amer fut ce jour et sera à jamais le 27 décembre 2008. Ton départ a été brusque et inattendu. Le vide que tu as laissé est énorme, insupportable et la douleur est immense.

Ton absence est de plus en plus pesante et ta présence est irremplaçable. Ton image, ton humour, tes gestes meublent notre quotidien. Tu étais un père parfait, un mari idéal et un employé exemplaire et dévoué. Malgré le temps qui passe, cela n'effacera jamais notre chagrin. Ta bonté, ta générosité, ta droiture et ton honnêteté resteront à jamais gravées dans notre mémoire. Tu resteras vivant dans nos cœurs.

Que Dieu te bénisse, que tous ceux et celles qui continuent à t'aimer se joignent à nous pour réciter la Fatiha pour le repos de ton âme dans le Paradis éternel.

Ta femme, Med Nadhim, Meryouma et toute la famille

ASSOCIATION TUNISIENNE D'ÉTUDE DES MALADIES MÉTABOLIQUES HÉRÉDITAIRES «ATEMMH»

Selon les dispositions de l'article 41 du décret de loi n°88 du 24 septembre 2011, l'Association tunisienne d'étude des maladies métaboliques héréditaires «Atemmh» déclare avoir reçu, le 23 novembre 2017, un virement de l'étranger d'un montant de **4.336,500 DNT** de la part des laboratoires pharmaceutiques «Orphan Europe» et ce, à titre de subvention pour la réalisation de la Journée nationale d'hiver de l'Atemmh qui s'est déroulée le 2 décembre 2017 à Tunis.

fn°S170015125

La Presse

DE TUNISIE

POUR RECEVOIR VOTRE JOURNAL CHEZ VOUS!

ABONNEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

Bulletin d'abonnement ou de réabonnement

NOUS VOUS REMERCIONS D'AVOIR CHOISI UN JOURNAL LIBRE

1 AN - 248⁰200

2 ANS - 496⁰400

ON VOUS OFFRE UNE ANNONCE GRATUITE POUR UN ABONNEMENT D'UN AN OU DEUX ANNONCES GRATUITES POUR UN ABONNEMENT DE DEUX ANS

NOM & PRÉNOM :

ADRESSE :

VILLE :

CODE POSTAL :

EMAIL :

Je choisis le paiement par chèque

Envoyez votre chèque à l'adresse de la SNMPE - La Presse

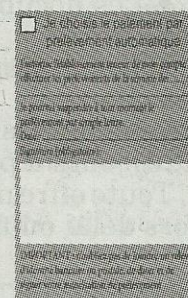
Autre formule

Paiement en espèces dans les bureaux de La Presse

Remettez ce bulletin sous enveloppe affranchie

à La Presse - Service abonnements :

17, rue Garibaldi - Tunis



Société Nouvelle d'Impression de Presse et d'Édition (SNMPE)
17, rue Garibaldi - TUNIS

- Un prix étudié
- Une réponse rapide
- Un travail de qualité

Conception
Publication assistée par ordinateur

Impression
Travaux Labeur Offset & Rotative

INFographie

Supplément Offre d'emploi chaque dimanche
Supplément Économie chaque mercredi
Supplément Régions chaque vendredi
Magazine de dimanche
La Presse Hors-Série

Qualité...
Prix...
Délai...

La Presse DE TUNISIE

FTDES
FORUM TUNISIEN POUR LES DROITS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX
المندوب التونسي للحقوق الاقتصادية والاجتماعية

En vertu de l'article 41 du décret-loi n°88 du 24 septembre 2011, le Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux publie la subvention suivante :

Revenus propres provenant	Montant en dinar tunisien	Date du versement	Nature du projet
CCFD-Terre-Solidaire	145.855,000	22/12/2017	Appui du projet observatoire social
Réseau euroméditerranéen des droits de l'Homme	40.816,063	11/12/2017	Frais de fonctionnement du projet "Harmonisation de l'arsenal juridique avec les acquis de la nouvelle Constitution"

S170015104